

République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



INDICES DU CHIFFRE D'AFFAIRES DANS LES SERVICES (ICAS)

Note d'analyse T4 2023



Note de reconnaissance

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) exprime toute sa gratitude aux Chefs d'entreprise pour leur constante collaboration dans la conduite des différentes opérations de collecte qu'elle organise. En effet, le succès de l'ANSD, dans son rôle de production et de diffusion des données statistiques de qualité au service de tous les usagers, repose sur un partenariat bien établi avec les entreprises. Sans cette collaboration, il serait impossible de produire des statistiques d'entreprise exactes et actuelles.

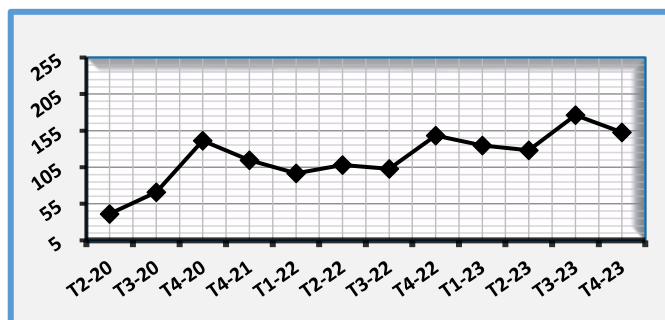
Avertissement

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note trimestrielle sur les Indices du chiffre d'affaires dans les services (ICAS). Ces indicateurs, base 100 en 2016, mesurent l'évolution du chiffre d'affaires des prestations de service. Les ICAS couvrent les sections H (Transports et Entreposage), L (Activités immobilières), M (Activités spécialisées, scientifiques et techniques), N (Activités de soutien et de bureau) et I (Hébergement et Restauration). Les échantillons sont tirés du répertoire des entreprises de l'ANSD et sont actualisés chaque année avec le système des années de référence. Les indices sont publiés au plus tard 75 jours après la fin du trimestre sous revue. Ils sont susceptibles d'être révisés lorsque le taux de réponse est inférieur à 100%. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas encore effectué ; les analyses sont faites en variation annuelle. Les présents indicateurs sont établis avec un taux de réponse de 59,6% pour les services de soutien et de bureau, 92,3% pour l'immobilier, 89,6% pour l'hébergement et la restauration, 89,1% pour le transport et l'entreposage et enfin 90,5% pour les services spécialisés, scientifiques et techniques.

Le chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration progresse de 2,8%

Le chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration a augmenté de 2,8% au quatrième trimestre 2023, comparé à la même période de l'année précédente. Cette hausse est attribuable à l'amélioration des chiffres d'affaires issus des services de l'hébergement (+40,6%). Toutefois, le chiffre d'affaires des services de la restauration s'est réduit de 11,7% sur la même période. Sur l'année 2023, le chiffre d'affaires de la branche s'est accru de 29,8%, comparativement à celui de 2022

Graphique 1 : Evolution du chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration

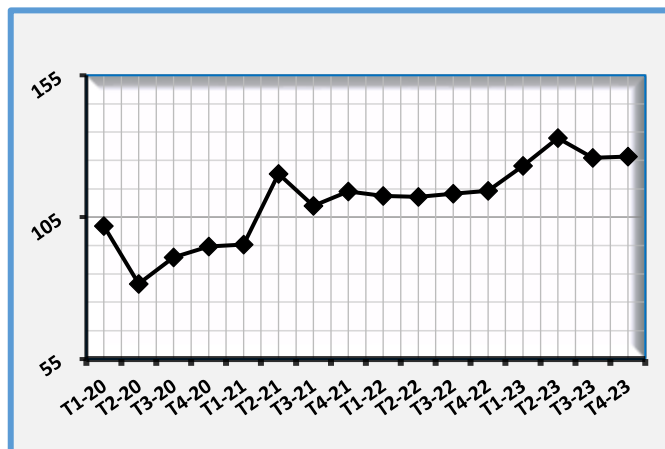


Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Le chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage augmente de 10,5%

En variation annuelle, le chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage a progressé de 10,5% au quatrième trimestre 2023. Cette augmentation est en relation avec la hausse des chiffres d'affaires des services du transport terrestre (+19,2%), de l'entreposage et des activités d'auxiliaires de transport (+3,3%) et du transport aérien (+0,9%). En revanche, la baisse du chiffre d'affaires des services de transport par eau (-83,2%) a atténué cette hausse. La progression du chiffre d'affaires des services de transport terrestre est attribuable à la bonne tenue du chiffre d'affaires du transport ferroviaire en relation avec la prise en compte et la performance des activités du TER. Le chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage a connu une hausse de 12,4% au cours de l'année 2023, comparé à celui de 2022.

Graphique 2 Evolution du chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Le chiffre d'affaires des services immobiliers se contracte de 24,4%

Au quatrième trimestre 2023, le chiffre d'affaires des services immobiliers est ressorti à la baisse (-24,4%), par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution est imputable à la diminution du chiffre d'affaires issu de la location immobilière et des activités sur biens propres (-24,5%) et des activités des agences immobilières (-16,2%). Sur l'année 2023, le chiffre d'affaires des services immobiliers a diminué de 6,1%, en comparaison avec celui de 2022.

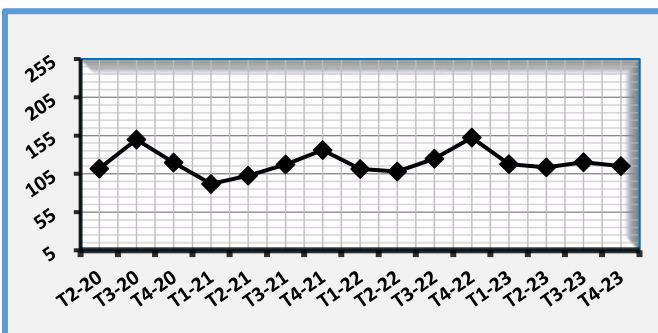
Le chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques se réduit de 5,2%

Au quatrième trimestre 2023, le chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques s'est amenuisé de 5,2% en variation annuelle, en liaison, particulièrement, avec la diminution de celui des services publicitaires et d'études de marché (-36,2%) ainsi que de celui des services d'activités juridiques et comptables (-27,9%). Toutefois, cette contreperformance a été amoindrie par l'amélioration de 80,3% du chiffre d'affaires des activités d'architecture, d'ingénierie et techniques. En cumul sur l'année 2023, le chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques s'est bonifié de 5,4%, par rapport à l'année précédente.

Le chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau diminue de 1,5%

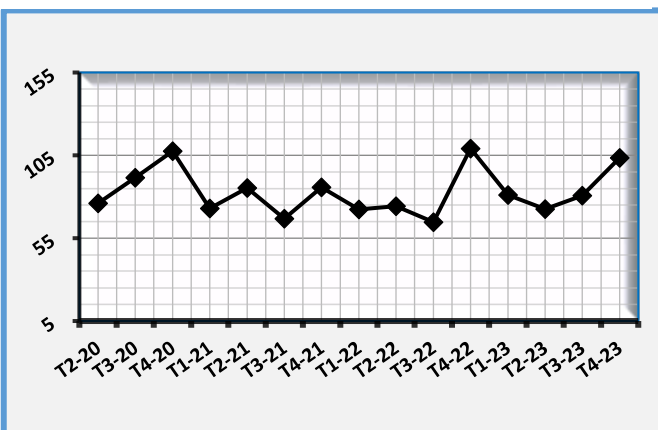
Le chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau a baissé de 1,5% au quatrième trimestre 2023, comparativement au trimestre correspondant de l'année précédente. Ce résultat découle de la régression du chiffre d'affaires des activités de location et location-bail (-23,8%), des activités d'« enquêtes et sécurité » (-4,3%), et des activités liées aux ressources humaines (-3,0%). Cependant, le chiffre d'affaires des activités des agences de réservations et de voyagistes ainsi que celui des activités de soutien aux bâtiments, ont augmenté respectivement de 29,5% et 11,2% sur la même période. Sur l'année 2023, le chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau s'est en revanche redressé de 4,8%, comparativement à celui de l'année précédente.

Graphique 3 : Evolution du chiffre d'affaires des services immobiliers



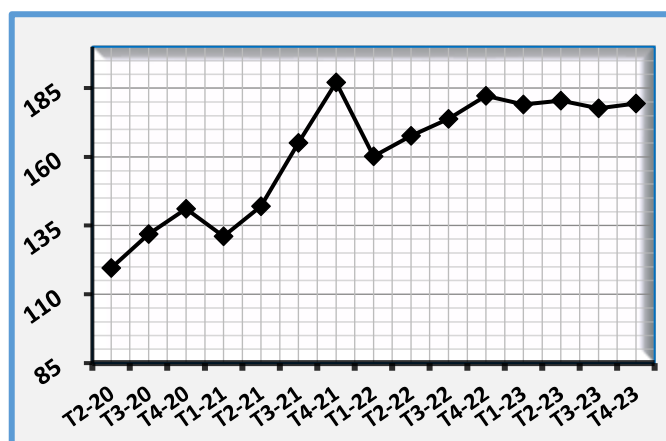
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Graphique 4 Evolution du chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Graphique 5 : Evolution du chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Annexe

Tableau 1 : indice du chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration

Désignation des services	T4-22	T3-23	T4-23	T4-23/ T4-22	4T-23/ 4T-22
HEBERGEMENT	115,8	176,3*	162,8	40,6	33,2
Services d'Hébergement	115,8	176,3*	162,8	40,6	33,2
RESTAURATION	165,8	176,1*	146,4	-11,7	27,6
Services de Restauration	165,8	176,1*	146,4	-11,7	27,6
ENSEMBLE	148,5	176,2*	152,7	2,8	29,8

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

*Mise à jour

Tableau 2 : indice du chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage

Désignation des services	T4-22	T3-23	T4-23	T4-23/ T4-22	4T-23/ 4T-22
TRANSPORTS TERRESTRES	74,3	79,5*	88,6	19,2	11,5
Transports ferroviaires	0,0	129,2	128,2	-	-
Transports routiers de passagers	81,2	69,7*	78,2	-3,7	-8,2
TRANSPORTS PAR EAU	51,2	69,3	8,6	-83,2	-10,8
Transports maritimes et côtiers	51,2	69,3	8,6	-83,2	-10,8
TRANSPORTS AÉRIENS	86,6	139,5	87,4	0,9	50,5
Transports aériens	86,6	139,5	87,4	0,9	50,5
ENTREPOSAGE ET ACTIVITES DES AUXILIAIRES DE TRANSPORT	182,2	186,0*	188,2	3,3	5,6
Entreposage	145,0	151,5	162,5	12,1	10,0
Activités des auxiliaires de transport	189,2	192,3*	192,4	1,7	4,7
ACTIVITES DE POSTE ET DE COURRIER	119,2	116,9*	119,9	0,6	-2,2
Activités de poste et de courrier	119,2	116,9*	119,9	0,6	-2,2
ENSEMBLE	114,4	126,0*	126,3	10,5	12,4

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

*Mise à jour

Tableau 3 : indice du chiffre d'affaires des services immobiliers

Désignation des services	T4-22	T3-23	T4-23	T4-23/ T4-22	4T-23/ 4T-22
ACTIVITES IMMOBILIERES	152,2	119,9*	115,1	-24,4	-6,1
Location immobilière et activités sur biens propres	157,5	124,0*	118,9	-24,5	-5,9
Activités des agences immobilières	30,6	24,3	25,6	-16,2	-15,1
ENSEMBLE	152,2	119,9*	115,1	-24,4	-6,1

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

*Mise à jour

Tableau 4 : indice du chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques

Désignation des services	T4-22	T3-23	T4-23	T4-23/ T4-22	4T-23/ 4T-22
ACTIVITES JURIDIQUES ET COMPTABLES	141,4	107,6*	102,0	-27,9	-4,1
Activités juridiques et comptables	141,4	107,6*	102,0	-27,9	-4,1
ACTIVITES D'ARCHITECTURE, D'INGENIERIE ET TECHNIQUES	83,5	88,6	150,6	80,3	51,2
Activités d'architecture, d'ingénierie et techniques	83,5	88,6	150,6	80,3	51,2
PUBLICITE ET ETUDES DE MARCHE	121,6	63,7	77,5	-36,2	-13,4
Publicité et études de marché	121,6	63,7	77,5	-36,2	-13,4
ENSEMBLE	109,1	80,7*	103,5	-5,2	5,4

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

* Mise à jour

Tableau 5 : indice du chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau

Désignation des services	T4-22	T3-23	T4-23	T4-23/ T4-22	4T-23/ 4T-22
LOCATION ET LOCATION-BAIL	315,4	237,7	240,3	-23,8	-15,1
Location et location-bail	315,4	237,7	240,3	-23,8	-15,1
ACTIVITES LIEES AUX RESSOURCES HUMAINES	198,4	195,8	192,5	-3,0	7,0
Activités liées aux ressources humaines	198,4	195,8	192,5	-3,0	7,0
ACTIVITES DES AGENCES DE RESERVATION ET VOYAGISTES	49,0	56,7	63,5	29,5	13,0
Activités des agences de réservation et voyagistes	49,0	56,7	61,6	25,7	12,1
ENQUETES ET SECURITE	96,9	92,0	92,7	-4,3	5,4
Enquêtes et sécurité	96,9	92,0	92,7	-4,3	5,4
SOUTIEN AUX BATIMENTS ; AMENAGEMENT PAYSAGER	137,4	140,1*	152,7	11,2	3,4
Soutien aux bâtiments ; aménagement paysager	137,4	140,1*	152,7	11,2	3,4
ENSEMBLE	182,2	177,6*	179,3	-1,5	4,7

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

* Mise à jour

Champ couvert

Le champ d'application de l'ICAS comprend les sections H (transports et entreposage), L (activités immobilières), I (hébergement et restauration), N (activités de soutien et de bureau) ainsi que la section M (activités spécialisées, scientifiques et techniques). Cependant, toutes les sections dans les services ne sont pas encore couvertes par le calcul de cet indice.

Modalité de tirage de l'échantillon

Pour le tirage de l'échantillon, il est fait recours aux méthodes non probabilistes subjectives (choix raisonné) et basées sur le seuil d'inclusion. La technique utilisée est celle de l'exhaustif tronqué (cut-off) visant à assurer la couverture maximale du secteur des services. La méthode consiste à faire un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires au niveau de chaque sous-branche d'activités. Ensuite, le calcul des proportions du CA des entreprises et celui des proportions cumulées est effectué. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues. Cependant, pour une meilleure représentativité de l'échantillon, certaines entreprises qui se situent en deçà du seuil sont repêchées. Une mise à jour de l'échantillon est effectuée chaque année en tenant compte des modifications dans le secteur des services. La base de sondage utilisée est celle du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI) de l'ANSD. Celle-ci est une liste exhaustive de toutes les entreprises du secteur moderne qui ont déposé au moins une fois un état financier.

Modalité de calcul des indices

Les indices sont calculés de façon hiérarchique à partir des indices élémentaires des gammes de produits jusqu'à l'indice d'ensemble.

Les indices élémentaires représentent le rapport du chiffre d'affaires au cours du trimestre courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base ou de référence.

Les indices aux niveaux agrégés de la nomenclature sont calculés à partir de la formule de l'indice de Laspeyres. Ils concernent les indices classes, groupes, divisions, divisions regroupées, types industries et d'ensemble. Ces indices sont obtenus par une moyenne arithmétique pondérée des sous indices qui les composent.

Les nouvelles recommandations internationales de 2008 requièrent l'utilisation d'un système de double pondération dynamique avec comme variables la valeur ajoutée et les chiffres d'affaires. Les chiffres d'affaires sont utilisés jusqu'au niveau classe (catégorie à quatre chiffres de la NAEMA rev1) et les valeurs ajoutées à partir du niveau groupe (catégorie à trois chiffres de la NAEMA rev1). Chaque année, les pondérations sont actualisées, par changement de la période de référence

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA, rev1). Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.).

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur général : **Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur général adjoint : **Dr. Abdou DIOUF**

Directeur des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale : **Mamadou Ngalgou KANE**

Chef de la Division des Statistiques conjoncturelles: **Dr. Amath DIAGO**

Chef du Bureau des Enquêtes de conjoncture : **Ramlatou DIALLO**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Manga NDIAYE, Mamadou NDIAYE.**

Equipe de collecte : **Nafy KANOUTE, Alassane BALDE, Ibrahima BA & Laure Alice Valérie BADJI**

Diffusion: **El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA**